**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 67 (1941)

**Heft:** 13

**Sonstiges** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ciales, etc. Il insista sur l'importance que notre industrie a su toujours attacher à la formation professionnelle de ses contremaîtres, monteurs et mécaniciens qui par le soin qu'ils mettent à leur besogne assurent à nos produits la qualité qui leur permet de lutter avec la concurrence étrangère.

Cette conscience dans le travail, ce plaisir à accomplir sa tâche scrupuleusement est, dans la branche des machines, d'autant plus remarquable que les difficultés y furent parfois telles que la marge de bénéfice et par suite les salaires n'ont pas toujours atteint le niveau de ceux d'autres corps de

métier. L'excellent résultat atteint dans ce domaine n'a pas été improvisé, il résulte d'efforts soutenus pendant de nombreuses années et plusieurs générations dans le but de créer dans nos centres industriels l'état d'esprit propre à sauvegarder cette tradition d'honnêteté dans le travail. On sait le rôle que jouent à ce point de vue nos grandes entreprises et la maison Sulzer en particulier.

Il est bon aujourd'hui que ces choses soient clairement rappelées. La flamme qui fait vivre notre industrie doit être maintenue et tous peuvent y collaborer. Pour cette raison, on ne saurait nier l'intérêt de manifestations du genre de la conférence de M. Lavater et cela quel que soit le désir de quelques-uns de voir réserver les séances de nos associations à l'examen de problèmes plus techniques.

D. BRD.



George Rochat, ingénieur-chimiste. 1895-1941.

forces à la bonne marche de l'exploitation, mais il contribua, dans une large mesure, au développement et à la modernisation des installations. Sous sa direction, l'usine fut dotée d'un nouveau gazomètre, d'une batterie de fours et d'épurateurs modernes, d'un appareil de débenzolage du gaz par le charbon actif, etc. Esprit très ouvert, ce chimiste faisait preuve d'une grande compétence dans les domaines de la construction, de la mécanique et de l'électricité; plein de bon sens et d'initiative, il savait s'adapter aux circonstances imprévues et résoudre les difficultés résultant de la guerre.

Estimé de ses supérieurs, qui appréciaient son dévouement, son entrain et ses qualités de chef, il était aimé de tous ses subordonnés, qu'il traitait avec une grande bienveillance, sans que cela nuisît à son autorité. Au militaire, il était premier-lieutenant d'artillerie; depuis quelques années, il avait assumé le commandement de la D. A. I. de l'usine et il avait organisé ce nouveau service.

Pendant ses études, il avait porté la casquette de Zofingue et il resta profondément attaché aux groupements lausannois et vaudois des Vieux-Zofingiens, dont il fut le caissier pendant plus de dix ans.

Très dévoué à sa famille, fidèle à ses amitiés, il jouissait de l'affection de nombreux amis, qui appréciaient la parfaite droiture de son caractère, sa modestie, sa bonne humeur et la pondération de ses jugements.

Sa mort prématurée a jeté la consternation aussi bien parmi les autorités lausannoises et le personnel de l'usine que dans le cercle de ses amis.

# NÉCROLOGIE

#### George Rochat, ingénieur-chimiste.

Le 2 juin 1941, George Rochat, chef de l'Usine à gaz de Lausanne, est décédé subitement dans son laboratoire, des suites d'une intoxication dont il avait été victime quelques jours auparavant pendant son travail.

Originaire du Lieu, G. Rochat naquit le 29 mai 1895 à Chavornay, où son père était pasteur. Il fréquenta le collège d'Yverdon, puis le Gymnase scientifique de Lausanne et il obtint le baccalauréat en 1913. Il entra alors à l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne, qui lui décerna en 1917 le diplôme d'ingénieur-chimiste. Il remplit successivement les fonctions d'assistant de chimie inorganique (prof. Pelet) et de chimie organique (prof. Kehrmann).

En septembre 1918, il entra à l'Usine à gaz de Malley-Lausanne, en qualité de chimiste. Sous la direction de M. H. Hæmig, chef d'usine, il se mit rapidement au courant des travaux du laboratoire, puis il se familiarisa avec les nombreuses questions techniques soulevées par l'exploitation de l'usine. Dès janvier 1934, M. Hæmig ayant été nommé chef du service du gaz, G. Rochat lui succéda dans ses fonctions de chef d'usine.

Pendant ses vingt-trois années d'activité à l'usine, G. Rochat ne s'est pas borné à consacrer le meilleur de ses

# **BIBLIOGRAPHIE**

Soixante-douzième rapport de l'Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur. Imprimerie centrale S. A., Lausanne 1941.

Par suite de la pénurie de combustible, l'activité de cette importante association s'est développée dans le sens de travaux tendant à rechercher la solution de nombreuses questions d'économie d'exploitation.

En effet, de nouvelles ordonnances imposent aux entreprises l'obligation d'utiliser de la façon la plus rationnelle et la plus économique les sources de chaleurs dont elles disposent. C'est l'Association suisse de propriétaires de chaudières à vapeur qui a reçu la tâche de veiller à l'exécution de ces prescriptions, sous la haute surveillance de l'Office fédéral de guerre pour l'industrie et le travail et en particulier de sa section pour la production d'énergie et de chaleur.

Par ailleurs, le manque général de matières premières et en particulier de tôles de chaudières a obligé les organes techniques de contrôle de la dite Association, lors de l'examen d'appareils avariés, à assurer la conservation des installations existantes par tous les moyens possibles.

En ce qui concerne les produits de remplacement, de multiples essais et expertises ont été faits, des cours d'instruction ont été organisés. A propos des combustibles, nous tirons de ce rapport les conclusions intéressantes suivantes :

« D'une manière générale, il a été brûlé au cours de l'exercice écoulé, malgré la diminution des importations, des combustibles de bonne qualité, principalement parce qu'on a eu recours encore aux Pour allonger leurs réserves, de nombreuses entreprises ont fait l'acquisition de lignites d'origines diverses : suisse, bulgare, yougoslave, roumaine et slovaque. Ces combustibles qui peuvent être brûlés sur des grilles planes, dans des foyers soufflés et partiel-lement aussi dans des foyers mécaniques, ont malheureusement à quelques exceptions près, un pouvoir calorifique bas, à cause de leur teneur élevée en humidité et en cendres. Il a été importé des lignites dont les caractéristiques ne permettaient guère de les brûler dans les foyers des chaudières à vapeur. En mélangeant des combustibles de ce genre aux combustibles de bonne qualité, on rend plus difficile et gêne fortement la combustion du bon combustible; en outre, l'allure de vaporisation de la chaudière diminue dans une large mesure. Il en est de même, à l'exception des bons lignites suisses, en particulier aussi des anthracites du Valais qui malheureusement ne suffisent pas aux exigences de l'exploitation des chaudières à vapeur. L'anthracite du Valais est mélangé si intimement aux substances incombustibles que sa teneur en cendres ne peut être diminuée sensiblement par lavage. Il brûle très lente-ment et l'expérience apprend que l'emploi de grilles soufflées n'améliore pas le résultat, tandis qu'une amélioration est réalisée avec des houilles analogues riches en cendres, les houilles migrasses de la vallée de la Kander, par exemple.

Nous devons renvoyer à ce sujet aux expériences faites en 1917, d'où il résulte que l'anthracite du Valais ne doit pas ou très peu être employé pour le chauffage des chaudières à vapeur.

Nous ne voulons pas manquer de faire allusion encore aux expériences nombreuses et complètes faites pendant la guerre mondiale avec les combustibles aptes à remplacer la houille; ils ont fait l'objet d'une publication annexée à notre rapport annuel de 1917 et intitulée: Communication sur les différents combustibles pouvant remplacer la houille et leur emploi dans l'industrie. »

Die Herstellung von Gasholz, Zerkleinerung, Trocknung und Lagerung von Holz als Treibstoff. (Préparation du bois pour gazogènes), par C. Lanz; brochure de 85 pages, éditée par l'Association suisse d'économie forestière.

Petit ouvrage contenant quantité de renseignements sur les méthodes qu'il convient d'adopter pour obtenir à un prix raisonnable le bois carburant. Les questions suivantes y sont entre autres traitées: Conditions auxquelles doivent satisfaire le bois pour gazogènes, le problème du débitage (à la main ou à la machine, les rendements et les prix), le séchage et les modes de stockage. Le texte est largement illustré de photographies et de nombreux graphiques et tableaux. Ceux qui ont pour tâche d'organiser la production du bois pour gazogènes, d'acquérir à cet effet des machines, d'instruire un personnel non averti de ce genre de travail trouveront à ce petit opuscule de très utiles indications.

Bulletin Escher-Wyss, hélices et régulateurs. Tome XIII, 1940.

Nous trouvons au sommaire de cette publication les études suivantes:

Hélices et régulateurs : L'hélice Escher-Wyss à grand domaine de variation de pas, par C. Keller, Dr ès sc. techn.; L'équilibrage dynamique des hélices d'avion, par E. Kronauer; Soufflantes axiales, par W. Gaehler; Les machines pour l'usinage des pales, par W. Heer ; Les pompes à hélice, par A. Voska ; Les hélices Escher-Wyss à pas variables pour bateaux, par H. Obrist; La construction du bateau à moteur « Thoune », par O. Hager, chef du chantier naval de Thoune ; Le réglage des turbines hydrauliques et ses applications à d'autres domaines, par M. Hirt; Les organes de commande des pales orientables d'une roue motrice, par H. Obrist; Régulateurs spéciaux pour turbines à vapeur et compresseurs, par A. Lüthi; Etude systématique des régulateurs, par Th. Stein. - Mécanique générale: Progrès réalisés dans les installations d'évaporation modernes, par R. Peter; Essais de réception et d'exploitation de turbines à vapeur, par R. W. Peter; La protection des moteurs contre l'humidité dans les centrales hydro-électriques, par H. Tobler; Les joints des tubes réfrigérants en cuivre, par W. Stauffer; Recherches concernant l'influence de la teneur en air sur la cavitation et la corrosion, par I. Vuskovic, D<sup>r</sup> ès sc. techn.

Il s'agit d'une brochure de 85 pages luxueusement présentée et richement illustrée et à la lecture de laquelle apparaît de manière évidente les efforts remarquables accomplis ces dernières années par l'une de nos principales maisons de construction mécanique. Nous espérons pouvoir revenir ultérieurement sur l'un ou l'autre des intéressants sujets traités à cette publication.

Rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques sur l'exercice de leurs fonctions pendant l'année 1940.
Publication du Département fédéral de l'Economie publique.

Les rapports des inspectorats fédéraux des fabriques s'attachent à faire voir la situation dans laquelle les circonstances que nous traversons ont mis les établissements assujettis à la loi sur les fabriques et leurs travailleurs, mais montrent aussi les efforts que l'on fait pour maintenir intact le régime de protection ouvrière institué et développé en temps de paix.

**Anorganisch- chemisches Praktikum.** Qualitative Analyse und anorganische Präparate. Par M. le professeur Dr *E.-H. Riesenfeld.* Ed. Rascher, Zurich.

Quatorzième édition d'un ouvrage de plus de 400 pages sans doute déjà connu des spécialistes et figurant à la bibliothèque de la plupart des instituts de chimie. En voici la table des matières :

1. Algemeine Regeln für die Ausführung der Reaktionen und Analysen. — 2. Chemisch Arbeitsverfahren. — 3. Vorversuche und theoretische Vorbemerkungen. — 4. Die wichtisgten Nichtmetalle, Wasser und Luft. — 5. Die wichtigsten Säuren. — 6. Gruppe der Alkalien. — 7. Gruppe der Erdalkalien. — 8. Schwefelammonium Gruppe. — 9. Schwefelwasserstoff-Gruppe. — 10. Salzsäure-Gruppe. — 11. Seltene Elemente. — 12. Säuren. — 13. Gang der Analyse. — 14. Tabellen.

#### CARNET DES CONCOURS

#### Pont-rail sur le Rhône et l'Arve.

## Décisions du jury.

La Direction générale des *Chemins de fer fédéraux* nous prie de publier les deux tableaux ci-dessous où sont mentionnés les auteurs de projets primés et des projets achetés au concours du pont de la nouvelle ligne Cornavin—La Praille, à Genève.

à Ger	nève.					
			P	roje	ets pri	més.
Rang	$N^{o}$	Chiffre	P	rix		Auteurs
1	5	31 365			7500	Hans Nater, ingénieur, Berne.
2	19	99 999	2e	))	7000	Eisenbaugesellschaft, Zurich. Kellermüller & Hojmann, ar- chitectes, B. S. A., Zurich. Collaborateur pour fonda-
						tions : <i>Hans Blattner</i> , ingénieur-conseil, Zurich.
3	6	36 954	3e	))	5500	Bureau Maillard, L. Meisser, ingénieur, successeur, Ge- nève.
4	22	76 382	4e:	))	5000	Robert - A. Naef, ingénieur S. I. A., Zurich. AH. Steiner, B. S. A., S. I. A Conrad-D. Furrer, B. S. A., architectes, Zurich.
5	17	57 307	5 <sup>e</sup> :	))	4500	A. Wickart, ingénieur, Torgasse 6, Zurich I. Dr Rol. Rohn, architecte, Zurich VI. Dumarest & Eckert, Genève. H. Hatt-Haller AG., Zurich I.
6	11	39 564	6e:	))	4000	E. Schmidt, ingénieur, Bâle. R. Pfister, architecte, Zurich.
7	18	13 395	7e:	))	3500	A. Sarrasin, ingénieur, Lausanne.
8	25	$40\ 327$	8e:	))	3000	A. Nabold, ingénieur, Zurich.